



ADMISSIBILITE

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE (C.A.F.F.A.)

TEXTES DE REFERENCES :

[Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015](#)

[Arrêté du 20 juillet 2015 organisation du CAFFA](#)

[Circulaire n° 2015-110 du 22 juillet 2015 \(JO n°0167 du 22 juillet 2015\)](#)

PIECES A FOURNIR :

- ▶ Dossier d'inscription dûment complété
- ▶ Une photocopie de l'arrêté de titularisation ou du contrat en CDI
- ▶ Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- ▶ Un état des services (document annexe ci-joint) dûment complété et visé par la division du personnel du vice-rectorat.

Le dossier d'inscription est à retourner, dûment complété, en recommandé simple, **pour le lundi 25 novembre 2024**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : *vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, bureau des concours, immeuble FLIZE, 01 avenue des Frères CARCOPINO*

(pour remplir les champs du formulaire utiliser la touche tabulation ou double-cliquer sur les parties grisées)

I - ETAT CIVIL

Nom de famille :
(Nom de naissance)

Nom d'usage :
(Si différent du nom de famille)

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Ville : Code Postal (ville) :

Boîte postale : Code Postal (BP) :

Tél. : (687).....

Mél :@ac-noumea.nc

(Adresse mél [académique](#) obligatoire pour communiquer avec le candidat)

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

Titulaire

Contractuel

Corps :

Date de titularisation ou CDI :

Discipline enseignée :

Etablissement actuel :

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur
n'avoir jamais été admissible à l'examen du CAFFA ni conserver le bénéfice d'une admissibilité d'une
session antérieure dans la limite des conditions fixées par l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015.

Fait à :

Le :

Signature :



A D M I S S I B I L I T E

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
DE FORMATEUR ACADEMIQUE
C.A.F.F.A. SESSION 2025**

NOTE AUX CANDIDATS

Pour l'épreuve d'admissibilité, les candidats inscrits au CAFFA à la session 2025, devront envoyer un dossier d'admissibilité numérique, pour **le vendredi 28 février 2025 au plus tard**.

Ce dossier constitué d'un rapport d'activité de **5 pages maximum** hors annexes et des rapports d'évaluation (administrative + pédagogique) devra être adressé en **un seul exemplaire** :

- **Un dossier numérique compressé** au format **CAFFA-2025-admissibilite-NOMPrénom.zip** envoyé à l'adresse mél dexco@ac-noumea.nc, la date d'envoi faisant foi (rapport d'activité et rapports d'évaluation en .pdf accompagné des éventuelles annexes numérotées).